



**Syndicat du Personnel
d'Enseignement logopédique**

Adresse: 7, rue de Wiltz
L-2734 Luxembourg
☎ 26 48 17 43
Email : cmuller@education.lu

Luxembourg, le 28 octobre 2010

Monsieur François Biltgen

Ministre de la Fonction publique et de la
Réforme administrative

Madame Octavie Modert

Ministre déléguée de la Fonction publique
et de la Réforme administrative

63, avenue de la Liberté

L-1018 Luxembourg

Madame Mady Delvaux-Stehres

Ministre de l'Éducation nationale et de
la Formation professionnelle

29, rue Aldringen

L-1118 Luxembourg

concerne : demande d'entrevue du SLO-CGFP dans le cadre des réformes proposées dans la
Fonction publique

Monsieur le Ministre, Madame la Ministre déléguée, Madame la Ministre,

Dans le cadre des réformes proposées dans la Fonction publique nous honorons avec grande satisfaction la prise en considération de la carrière du professeur d'enseignement logopédique parmi les carrières à reclasser. En effet il s'agit là d'une doléance du SLO-CGFP qui date de plus de deux décennies ! Par le fait que cette carrière ait été retenue pour un reclassement, nous concluons que le dossier quant à ce sujet est quasi-complet. Sans vouloir revenir sur l'historique et l'évolution de la discussion, ni sur le détail de notre argumentation, nous tenons cependant à vous faire parvenir en annexe les copies de notre lettre du 14 octobre 2008 à l'adresse de Monsieur Juncker, Premier Ministre, ministre d'Etat, Madame Delvaux-Stehres, Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle et à votre prédécesseur

Monsieur Wiseler, Ministre de la Fonction publique et de la Réforme administrative, avec ses annexes dont notamment le rapport de synthèse de notre dernière entrevue avec Monsieur Wiseler et Madame Devaux-Stehres en la date du 2 mai 2008.

Etant donné que nous n'avons pas encore eu la possibilité de discuter le dossier avec vous personnellement, Monsieur le Ministre, Madame la Ministre déléguée, et en vue d'entendre votre position en la matière, de pouvoir vous présenter de manière plus approfondie nos doléances ainsi que dans le but de pouvoir discuter le détail de nos réflexions, nous nous permettons de solliciter une entrevue conjointement avec Madame Delvaux-Stehres, Ministre de l'Education nationale et de la Formation professionnelle.

Nous voudrions vous exprimer notre grande confiance en une décision équitable que nous espérons en notre juste faveur. Veuillez accepter, Monsieur le Ministre, Madame la Ministre déléguée, Madame la Ministre, l'expression de notre plus haute considération.

Claudine SCHERRER
Présidente

Claudine MULLER
Secrétaire

Annexe : copie de la lettre du 14 octobre 2008 à l'adresse de Monsieur Juncker, de Madame Delvaux-Stehres et de Monsieur Wiseler avec en annexe la copie de la lettre du 25 septembre 2008 à l'adresse de Madame Delvaux-Stehres et de Monsieur Wiseler avec ses 2 annexes

*Copies pour information à Monsieur Georges Hermes, Directeur du Centre de logopédie
Monsieur Emile Haag, Président de la CGFP
Monsieur Claude Heiser, Secrétaire Général de la FEDUSE*